

Réalisez jusqu'à 50 % d'économies sur l'assurance de votre prêt !



C : COURTAGE

Votre spécialiste en assurance de prêt



AIGVIE

Tour A.I.G.
92079 Paris La Défense Cedex

Super
Novaterm
Crédit

Proposition d'Assurance-décès Couverture emprunteur

Pour que les garanties vous soient accordées dans les meilleurs délais, vérifiez que votre dossier est complet. Il doit contenir :

- ***La Proposition d'Assurance*** datée et signée par la personne à assurer, et par le souscripteur s'il est différent de l'assuré.
- ***La déclaration ou le questionnaire de santé correspondant à votre situation*** datés et signés par la personne à assurer, et le cas échéant les résultats des examens médicaux (voir tableau au verso).
- ***L'autorisation de prélèvement automatique*** complétée et signée en cas de paiement par prélèvement automatique (obligatoire pour les paiements mensuels et trimestriels).
- ***Le Relevé d'Identité Bancaire, Postal ou de Caisse d'Epargne*** pour les prélèvements automatiques.
- ***Le tableau d'amortissement du prêt*** ou le taux d'intérêt et la durée de l'emprunt.

**Pour toute question, n'hésitez pas à nous écrire à l'adresse e-mail ci-dessous :
courtage@aig.com**

AIG VIE France (Alico S.A.) - Société Anonyme au capital de 45 734 705 € - Régie par le Code des Assurances - RCS Nanterre B 722 092 368 - Tour AIG, 92079 Paris La Défense Cedex.

Autorisation de prélèvement automatique

Pour tous les paiements mensuels et trimestriels, veuillez nous retourner avec la proposition et le questionnaire médical l'exemplaire de l'autorisation de prélèvement automatique accompagné d'un relevé d'identité bancaire, postal ou de Caisse d'Epargne. Dans tous les cas, le règlement de la première prime se fera dès l'acceptation de votre dossier par l'Assureur.

